



## GLFL - INSCRIPTION AUX EPREUVES ANTICIPEES DU BACCALAUREAT 2014 POUR LES ELEVES DE PREMIERE

- A. Les droits d'inscription aux épreuves anticipées du baccalauréat sont de 175.000 LL et figureront sur la facture des écolages du second trimestre.** Les élèves boursiers de l'Etat français ne sont pas dispensés du paiement des droits d'inscription.

Les candidats remettront au Bureau de la vie scolaire les documents suivants pour le 15 octobre 2013, délai de rigueur :

### 1. Identité

- Elèves libanais : photocopie d'une pièce d'identité libanaise en cours de validé (carte d'identité, passeport ou extrait d'état civil)
  - Elèves français : photocopie d'une pièce d'identité française en cours de validité (carte d'identité ou passeport). Les élèves ayant une double nationalité sont considérés comme français par le bureau des examens si l'une des deux nationalités est la nationalité française.
  - Elève de nationalité autre que libanaise ou française : photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport).
2. **Photocopie de l'attestation de recensement** : concerne tous les élèves de nationalité française. Ce document est à retirer au Consulat Général de France dès 16 ans et 3 mois.
3. **3 photos d'identité** pour tous les candidats (le nom du candidat doit figurer au dos de la photo).

### B. Aménagements des épreuves pour les candidats handicapés :

Les candidats handicapés peuvent bénéficier d'un aménagement des épreuves du baccalauréat, sous réserve d'avis favorable de l'un des deux médecins agréés par l'Ambassade de France, avis qui devra être également validé par la direction de l'établissement. Les parents doivent impérativement prendre rendez-vous, en présence du candidat, auprès de l'un des médecins agréés (coordonnées ci-dessous).

L'avis motivé du médecin de l'Ambassade devra être remis à mon secrétariat le 15 octobre 2013, délai de rigueur.

### C. Médecins agréés par l'Ambassade de France :

Dr. Nadia EL ASMAR 03 80 16 16  
Dr. Mounib HALAWANI 03 20 27 34

Pour toute question relative à l'inscription au baccalauréat, votre enfant peut s'adresser à son Conseiller principal d'éducation, M. Elie Traboulsy ([elie.traboulsy@glfl.edu.lb](mailto:elie.traboulsy@glfl.edu.lb)).

Le Proviseur adjoint,  
Thierry LE CAVORZIN.